



PREVENIR et répondre à la réglementation par le dialogue sur le travail réel

CONTEXTE

L'employeur a pour objectif la sécurité de ses équipes et la prévention des risques professionnels. Turn-over, stress, absentéisme, mal-être, perte de sens... des risques psycho-sociaux sont émergents ou latents. Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est formel mais peu en phase avec la réalité du terrain. On ressent ainsi le besoin de "faire quelque chose" mais sans savoir par où commencer. L'analyse avec les équipes des difficultés vécues, la recherche de solutions au plus près du quotidien, permettent de faire de la prévention des risques au travail et des risques psycho-sociaux, un levier de management et de gestion des ressources humaines.

OBJECTIFS

- Sécuriser l'organisation face aux risques professionnels, en s'appuyant sur une démarche collective conforme aux exigences réglementaires
- Prévenir les Risques Psycho-Sociaux en soutenant l'expression des professionnels
- Elaborer ou mettre à jour le DUERP
- Co-construction d'un plan d'action pour prévenir les risques professionnels

CONTENU

- Cadrage et proposition d'architecture du dispositif (fréquence, participants, règles)
- Animation de Groupes de Rencontre du Travail = Atelier d'analyse du travail réel
- Contribution à l'élaboration ou à la mise à jour du DUERP
- Plan d'action (acteurs, échéances, budget)
- Recommandations opérationnelles

METHODES

- Ergologie : Groupe de Rencontre du Travail avec direction, représentant du personnel, salariés représentant les différents métiers et services
- Méthode "situation-problème" de l'ANACT

LIVRABLES

DUERP et PAPRI Pact
centrés sur l'activité réelle

DUREE ET MODALITES

Intervention de 5 jours sur 2 à 3
mois dans votre établissement

TARIF INDICATIF

Forfait à partir de 3 500 €
A déterminer selon les besoins